



CONVOCAION **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022 DE** **MASNAT**

Association Loi 1901 Préfecture de l'Isère n°0381024318
Adresse : 114 impasse Guilletière 38 134 St Joseph de Rivière -France.
Mail : assomasnat@gmail.com

En qualité de membre de l'Association MASNAT, vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle 2022 qui se déroulera :

Le samedi 11 JUIN 2022 à partir de 11h.
A Saint-Laurent-du-Pont

Salle de la Cartusienne, 95 place de l'Eglise
face à l'Intermarché situé sur la Départementale 520

Repas tiré des sacs pour le midi

L'ordre du jour portera sur :

- ✓ Rapport d'activités de l'année 2021
- ✓ Comptes annuels au 31 décembre 2021
- ✓ Approbation des comptes annuels et du rapport d'activités
- ✓ Renouvellement du bureau
- ✓ Projets d'actions 2022
- ✓ Questions diverses.

Si pour une raison ou une autre, il ne vous est pas possible de venir à l'AG du 11 juin 2022, il est très important que vous nous fassiez parvenir votre procuration avant le 3 juin 2022, car les décisions de l'Assemblée Générale se prennent à la majorité de ses membres présents ou représentés



PROCURATION
à retourner avant le 3 juin 2022 à
Asso MASNAT 114 impasse Guilletière 38 134 St Joseph de Rivière -France-

Mr ou Mme :
Adresse :
Donne procuration à
Mr ou Mme :

Pour voter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de MASNAT du 11 JUIN 2022

Salle de la Cartusienne 95 place de l'Eglise 38380 Saint-Laurent-du-Pont

Fait à le

Signature